



BULLETIN MUNICIPAL
D'ESSERTS-BLAY

l'écho BLAY

Mars
2018





LE MOT DU MAIRE

Chères Blaycheraines, chers Blaycherains,

Permettez-moi de vous présenter au nom du conseil municipal mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Tout d'abord, voici de nouveaux interlocuteurs, à qui vous aurez à faire à la mairie et dans le village.

*Les nouveaux conseillers élus lors des élections complémentaires de fin 2017 : Raphaël Dionnet, Maurice Mercier, Denise Gaudichon, Aurélien Féchoz et Christophe Combréas.

Je les félicite pour leur engagement et leur souhaite la bienvenue. Je sais pouvoir compter sur leur totale implication.

*Le nouvel employé M. Pierre Luciano, qui arrive de la commune d'Albertville et remplace Alain Lassiaz parti en retraite cette année. Je lui souhaite la bienvenue.

Vous découvrirez au fil des pages de cette revue l'ensemble des réalisations effectuées en 2017, dont certaines sont particulièrement structurantes pour la Basse Tarentaise, ainsi que les projets à mener en 2018.

Comme vous le savez trois projets avaient été identifiés au début du mandat par les Maires, comme pouvant être gérés en collaboration par les 6 communes.

PROJET 1. Les TAP (Temps d'Activité Périscolaire) organisés par le SIBTAS, fonctionnent depuis trois ans, et la qualité des ateliers est reconnue par les parents et les enfants. Ils seront supprimés à la rentrée prochaine pour revenir à la semaine de 4 jours.

Je veux ici rassurer les parents. Le SIBTAS s'organisera pour ouvrir le mercredi et proposera à ceux qui travaillent, la garde des enfants sur l'ensemble de la journée.

Je remercie chaleureusement Maguy Ruffier, sa présidente, qui se trouve être aussi mon adjointe, ainsi que toute son équipe, qui a su s'adapter depuis trois ans pour coller au plus près des attentes de chacun.

PROJET 2. Le deuxième projet concerne l'assainissement. En novembre ont commencé les travaux permettant le regroupement des eaux usées de 5 communes, qui seront traitées par la station d'épuration de La Bâthie. Ils se poursuivront toute cette année 2018.

Au terme de ces travaux, ce seront 3 stations d'épuration obsolètes qui pourront être détruites. Ils permettront aussi à la station de La Bâthie de fonctionner à sa capacité nominale. Ce projet terminé rendra la gestion à l'échelle de notre agglomération beaucoup plus efficiente.

PROJET 3. Enfin, les plans de la Maison de Santé Pluridisciplinaire sont désormais validés par les médecins. Le plan de financement arrêté, le comité de pilotage choisira très prochainement l'opérateur qui nous aidera dans la réalisation de la structure.

Ces actions sont essentielles dans l'environnement et l'incertitude budgétaire dans lesquels nous vivons actuellement.

Avec mes collègues Maires de la Basse Tarentaise, nous collaborons sur ces sujets, ce qui nous permet d'avancer conjointement pour nos administrés.

Je souhaite aussi échanger avec vous sur le nouveau visage politique intercommunal.



LES INFOS COMMUNALES



« Il existe beaucoup d'adjectifs qui pourraient être attribués à notre commune d'Esserts-Blay, tous représentatifs de ce que vous en faites... »

| | | | |
|-------------------------------------|--------|---|-------------|
| *Téléthon 2017 | Page 4 | *Etat d'assiette (ou martelage) | Page 9 |
| *Maison de santé pluridisciplinaire | Page 4 | *Piste forestière | Page 9 |
| *Aménagement du Parking de l'école | Page 5 | *Scolytes et chablis | Page 9 |
| *Un nom pour l'école | Page 5 | *Eboulements à la Coutellat | Page 10 |
| *L'école d'Esserts-Blay | Page 5 | *Mini tornade à la zone de loisirs | Page 10 |
| *Relais assistantes maternelles | Page 6 | *Finances | Pages 11-13 |
| *Enfance-SIBTAS | Page 6 | *Les anciens combattants | Page 14 |
| *Temps d'activités périscolaires | Page 7 | *Le Comité des fêtes | Page 14 |
| *Jeunesse—SIBTAS | Page 8 | *L'APE - Association des Parents d'Elèves | Page 15 |
| *Adressage | Page 9 | *Le CMJ - Conseil Municipal Jeunes | Page 15 |
| *Broyage de bois énergie | Page 9 | *Sapeurs Pompiers de Basse Tarentaise | Page 16 |

Depuis le 1^{er} janvier 2017, Coral a été remplacé par l'agglomération Arlysère et comme je vous l'avais dit, rien n'a vraiment changé pour votre quotidien.

Ce sont maintenant 39 maires, qui travaillent pour organiser la mise en place de chaque compétence au sein de cette structure. La réussite réside dans l'équilibre qu'il nous faut trouver à chaque fois, entre les intérêts souvent si différents des grandes et petites communes. Mais je sais que nous sommes entendus sur les enjeux des territoires ruraux.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Arlysère devient gestionnaire responsable de l'eau et de l'assainissement des 39 communes. Elle devient aussi compétente dans la gestion des milieux aquatiques et risques d'inondation, communément appelée GEMAPI.

Malgré ces évolutions, nous avons tenu notre engagement pris en 2017 concernant la neutralité fiscale, tant au niveau communal que de l'agglomération.

Il faut bien avoir conscience que cette structure est âgée d'un an seulement. Son avenir est devant elle. Ses ambitions doivent être à la hauteur du territoire qu'elle porte.

Pour revenir à l'échelle communale, voici les **travaux que je proposerai de mener au conseil municipal pour 2018** :

*Le remplacement du transformateur et l'enfouissement des réseaux électriques, d'éclairage public et de téléphone dans le secteur de St Thomas.

*Le réaménagement de l'aire de jeux détruite par la mini-tempête de juillet.

*La poursuite des travaux d'assainissement qui permettront de relier les secteurs du chef-lieu, de La Combaz et de la Plaine à la station de traitement de La Bâthie.

*L'optimisation de la collecte des déchets par la mise en place de Conteneurs Semi Enterrés dans le secteur de l'école.

*La poursuite du plan de remplacement de l'éclairage public.

*La refonte complète du site internet de la commune, qui se verra plus utile à tous au quotidien.

L'année écoulée nous a réservé son lot d'imprévu, et ne doutons pas que la nouvelle puisse en faire autant. Je suis confiant dans la détermination de tous vos élus pour y faire face.

Je veux saluer l'engagement des présidents et membres d'associations pour les manifestations de qualité organisées tout au long de l'année. Ces manifestations qui font vivre le temps d'une soirée, d'une journée, l'identité de notre village.

Merci sincèrement aux membres et aux bureaux des associations pour leur implication à faire battre le cœur d'Esserts-Blay au travers de vos passions.

Je n'oublie pas l'Association des Parents d'Élèves, qui organise sur les trois communes du Regroupement Pédagogique Intercommunal des manifestations, pour permettre aux enfants de bénéficier de classes de découverte, de sorties sportives et culturelles.

Grand merci aussi à la commission des jeunes pour leur investissement et leur intérêt à mener des projets pour tous. Cette année, ils s'occuperont de la rénovation du petit chalet dans la zone de loisirs.

En 2018, comme pour 2017, je formule des vœux de tolérance. Que notre savoir-vivre à la Française renaisse plus fort. Rassemblons-nous à chaque fois que cela est possible, autour d'un repas, d'un concert, d'un bal populaire, partageons nos sentiments et nos émotions.

Enfin, je vous souhaite à toutes et à tous, au nom du conseil municipal, une excellente et heureuse année 2018. Qu'elle vous apporte un bonheur immense, la réussite la plus totale dans vos projets personnels et professionnels. Que cette nouvelle année soit pleine d'amour, de nombreux moments de partage et qu'elle vous dote d'une santé de fer.

Que 2018 vous apporte le meilleur,
Le Maire
Raphaël Thevenon

LES INFOS COMMUNALES



| | |
|--|---------|
| *Les JSP - Jeunes Sapeurs-Pompiers | Page 17 |
| *Relais loisirs | Page 18 |
| *La bibliothèque | Page 18 |
| *Le repas des anciens 2017 | Page 19 |
| *Etat Civil 2017 | Page 20 |
| *Urbanisme 2017 | Page 20 |
| *PACS | Page 20 |
| *JOC-Journée Défense et Citoyenneté | Page 20 |
| *Votre Mairie | Page 23 |
| *Bulletin Concours « Un nom pour l'école » | Page 23 |

LES INFOS DE L'AGGLO....



| | |
|--|---------|
| *Les espaces aquatiques & de remise en forme | Page 21 |
| *La halle Olympique | Page 21 |

LES INFOS NATIONALES....



| | |
|----------------------------|---------|
| *Le brulage à l'air libre | Page 22 |
| *Défi : économie d'énergie | Page 23 |





TELETHON 2017



Pour le 31^{ème} TELETHON, le comité d'organisation et les associations d'Esserts-Blay-Grignon-Monthion étaient au rendez-vous vendredi 8 décembre au soir, malgré la neige.

L'ambiance était présente à la Aula avec l'orchestre Rock « LITTLE MARY'S BAND ».

Le samedi 9 décembre à Esserts-Blay, la journée s'est déroulée dans une ambiance conviviale et chaleureuse grâce à tous nos bénévoles.

Un grand merci à tous et à nos généreux donateurs.

| | | |
|------------------------------|-----------------------|-----------------|
| Bilan TELETHON 2017 - | *Grignon | 4344,43€ |
| | * Esserts-Blay | 3092.70€ |
| | TOTAL : | 7437.13€ |



Maison de Santé pluridisciplinaire

Face au risque de diminution de l'offre médicale, les élus des 6 communes de Basse-Tarentaise se sont associés aux professionnels de santé pour élaborer un ambitieux projet.

C'est un nouveau bâtiment qui sera édifié sur une parcelle communale de La Bâthie, dans le secteur des Carrons, au nord du chef-lieu, en bordure de la D990 et non loin de la pharmacie.

Un premier niveau de 750 m² accueillera 8 bureaux médicaux ou paramédicaux (généralistes, infirmières, orthophoniste, kinésithérapeute) :

- 2 salles d'attente (pour 35 patients en tout)
 - 4 bureaux de médecins
 - 2 bureaux paramédicaux
 - 2 cabinets d'infirmières
 - 1 espace de kinésithérapie avec 4 salles de soins
 - 1 salle de réunion/cuisine
 - 1 zone d'accueil rangement circulation local technique
 - 1 studio pour les stagiaires ou remplaçants
 - sanitaires et locaux techniques
- (données indicatives pouvant évoluer)*



Pour répondre à la difficulté de logement dans le secteur, ce rez-de-jardin sera surmonté de deux niveaux d'appartements (vente et location aidées).

Une zone de parking attenante et un bassin de rétention des eaux pluviales de 150 m³ compléteront l'édifice.

La zone concernée est actuellement classée Nsl (zone naturelle à vocation sportive et de loisirs), c'est pourquoi le conseil municipal de La Bâthie a décidé d'engager une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU.



AMENAGEMENT DU PARKING DE L'ECOLE

Cette année, un important chantier a permis de créer un parking, qui libère la route du car de ramassage scolaire, et des véhicules venus amener ou ramener les enfants. Ils descendent et montent à présent du car dans une zone très sécurisée et les voitures ne sont plus contraintes d'attendre qu'il redémarre. Par ailleurs, le trottoir a été sécurisé par une barrière devant l'école.

Le samedi 21 octobre 2017 s'est tenue l'inauguration de l'aménagement et de la



LES INFOS COMMUNALES



sécurisation autour de l'école d'Esserts-Blay en présence de Hervé Gaymard, Président du Conseil Départemental ; Franck Lombard, Président d'Arlysière ; Vincent Rolland, Député ; Martine Berthet, Sénatrice ; Christian Raucaz, Vice-Président aux finances d'Arlysière et les élus de Basse-Tarentaise.

- Coût HT des travaux : 221 963 €
- Subventions : 118 580 €

UN NOM POUR L'ECOLE

L'école primaire d'un village - « la communale » - est un des premiers lieux de socialisation et d'apprentissage. A ce titre, elle conserve dans l'esprit de beaucoup un charme nostalgique, auquel se mêlent beaucoup d'attentes pour les générations futures.

Notre école, située à La Tiournaz, accueille dans le cadre du RPI une bonne quarantaine d'élèves, du CP au CE1. Elle est souvent désignée par le nom de son lieu d'implantation : « école de La Tiournaz ». Nous avons pensé qu'elle méritait un nom plus spécifique. Un nom qui représente notre attachement à l'école publique primaire en général et à la nôtre en particulier. Un nom qui véhiculerait les valeurs humanistes de la République, la poésie de

l'enfance, ou les espoirs d'un monde accueillant pour nos enfants.

Aussi, nous vous proposons de chercher ce nom, dans le cadre d'un concours ouvert à tous les habitants de la commune. Quelques mots, un nom, une phrase... nous comptons sur votre imagination.

Vous trouverez un bulletin de participation en dernière page de cet « Echo Blay » et vous pourrez aussi concourir sur papier libre, en n'omettant pas de vous identifier.

Le concours est ouvert à tous les habitants d'Esserts-Blay, ainsi qu'à tous les enfants scolarisés à Esserts-Blay, blaycherains ou pas.



Un jury, composé de membres du conseil municipal et des enseignants, examinera les propositions (rendues anonymes) et l'auteur de la meilleure se verra attribuer « une petite récompense »...

Merci de votre participation.

L'ECOLE D'ESSERTS-BLAY

Notre école se fait plus accessible.

L'école d'Esserts-Blay accueille cette année 46 élèves : 16 CP et 30 CE1.

Pour mémoire, nous fonctionnons en RPI (1) ; les élèves des trois communes d'Esserts-Blay, Saint Paul et Rognaix sont regroupés par classe d'âge et fréquentent en maternelle l'école de Saint Paul, puis en CP/CE1 celle d'Esserts-Blay, avant d'intégrer celle de Rognaix pour les CE2/CM1/CM2.

L'enseignement est assuré par Agnès Perrucchiatti pour les CE1, Ludovic Leynaud, le directeur (lundi-mardi) et Elsa Leforestier (mercredi-jeudi-vendredi) pour les CP-CE1.

La commune propose des services périscolaires de garderie (matin et soir) et de cantine. La fréquentation à la hausse montre clairement leur importance.

Ainsi 34 enfants ont profité en 2016-2017 du service de cantine et 35 de la garderie. L'encadrement de la cantine est assurée par Mmes Labrosse et Marchal ; cette dernière s'occupe aussi de la garderie, où elle anime des activités régulières.

Nous attendons impatiemment vos propositions afin que notre école soit bientôt baptisée (2) !



- (1) Regroupement Pédagogique Intercommunal
- (2) Bulletin de participation au concours en dernière page





Relais Assistantes Maternelles

POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES :

*Rencontrer et échanger avec d'autres assistantes maternelles et autres professionnels de la petite enfance.

*Se renseigner sur la profession pour les futures assistantes maternelles.

*Participer à des temps d'éveil et d'animations.

Ateliers d'éveil le jeudi de 9h30 à 11h (Annexe salle polyvalente de la Bâthie. Hors vacances scolaires).

POUR LES ENFANTS :

*Rencontrer d'autres enfants, de nouveaux lieux et de nouvelles activités.

POUR LES PARENTS :

*Informer sur les différents modes d'accueil du jeune enfant, l'offre de garde.

*Accompagner les formalités administratives (contrats de travail, pajemploi ...)

*Proposer un lieu d'écoute.

HORAIRES DES PERMANENCES :

Le mardi de 13h à 16h

Le jeudi de 13h à 16h

ou sur rendez-vous

Contact :

06 09 81 19 02 - ram@sibtas.fr



Enfance—SIBTAS

Le centre de loisirs du SIBTAS accueille les enfants de 3 à 11 ans les mercredis de 11h30 à 18h30 et les vacances scolaires de 7h30 à 18h30 (fermeture la semaine de Noël).

L'équipe d'animation propose aux enfants un large panel d'activités de création, de sorties et d'aventure.

Diverses activités proposées :

Walibi, sorties baignade, cinéma, théâtre, tikipark, rencontres intergénérationnelles, jardins, différentes activités manuelles, grands jeux, atelier cuisine, moments conviviaux et divers

intervenant sur des thèmes choisis (danse, accompagnateurs en montagne, fermes environnantes).

Cet été, le centre de loisirs a accueilli pendant 2 jours le groupe colombien Payamba.

Les enfants et les jeunes ont bénéficié d'ateliers culinaires, d'accro (Tella), de danses et musiques traditionnelles.

Une soirée concert et danse a réuni les parents, élus et professionnels autour d'un repas partagé.

Les dossiers d'inscription sont disponibles sur le site www.sibtas.fr.

Toutes les informations pour les vacances et les mercredis sont communiquées par mail aux familles selon les périodes.





Temps d'Activités Périscolaires

L'année 2016/2017 s'est très bien déroulée avec 305 enfants inscrits sur le territoire de Basse Tarentaise. La thématique était sur les 5 éléments avec des activités en lien et de beaux projets (partenariat avec le Sénégal, projet numérique...).

L'année scolaire 2017/2018 :

309 enfants sont inscrits aux TAP avec des demi-journées réparties de la manière suivante :

- *lundi après-midi : école de Tours en Savoie
- *mardi après-midi : école de Cevins et école La Bâthie (maternelle)
- *jeudi après-midi : RPI
- *vendredi après-midi : école de La Bâthie (élémentaire)

L'équipe TAP propose une thématique annuelle :

L'ENVIRONNEMENT

En plus des activités phares comme l'éveil musical, nous animerons des activités sportives, culturelles, manuelles autour de cette thématique ainsi que des mini projets :

- *Actions, jeux de coopération en lien avec le « Festival de la Solidarité » et l'ouverture au Monde
- *Intervention de la FRAPNA (Fédération Rhône Alpes de la Protection de la Nature)
- *Téléthon 2017, confection des badges pour les coureurs
- *Restitution des dessins échangés avec le Congo
- *Ateliers détente et yoga

*Prévention contre les dangers d'internet avec obtention d'un permis

*Atelier Permis piéton

*Intervention des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Saint Paul sur Isère pour des notions de secourisme et d'évacuation incendie

*Ateliers, floor ball, kamishibai, malle lecture

*Intervention du Rucher des Allobroges (pour les écoles de la Bâthie et Cevins)

*Nettoyage des jardinets et partenariat intergénérationnel





Le secteur jeunesse est ouvert à partir de 11 ans avec des temps d'accueil à chaque période de vacances de 9 h à 17h30 et soirées selon les programmes.

De multiples activités, sorties et projets sont proposés aux jeunes :

Activités culturelles, sportives, manuelles :

- Un projet « Space painting » . Les jeunes découvrent un nouvel art en utilisant différentes techniques de graff avec des bombes aérosols de couleurs.
- Grands jeux : défis-photo, chasse au trésor, chasse aux œufs ...
- Activités sportives : foot, basket, disc-golf, kin-ball, floorball, course d'orientation ...
- Sorties à la piscine, cinéma, patinoire, lasergame, bike-park, VTT,ski, accrobranche...
- Stage danse, BD, foot ...

Nuitées et Camps :

Nuitées en refuge avec randonnée en



raquettes au col de l'Arpettaz (2016) et au Nant du Beurre (2017), camps de 5 jours en Ardèche (été 2016) et au Lac Lemans (été 2017), nuitée au « Festival des Mômes au Grand Bornand ».

Cela permet aux jeunes de découvrir un autre environnement, la vie en collectivité, de créer plus de lien et d'entraide afin de souder le groupe.

Projet Anima'Terre avec Pays de Savoie Solidaire :

C'est une démarche qui permet aux professionnels de la jeunesse d'échanger leurs expériences et de croiser leurs regards sur leurs pratiques.

Depuis 3 ans, nous accueillons une personne Sénégalaise pendant l'été. C'est un réel échange qui permet d'avoir des éléments d'enrichissement sur nos pratiques professionnelles entre le Sénégal et la France.

Automne 2017 :

- Les activités du mercredi sont reportées le week end à partir de janvier 2018 (vendredi soir ou samedi selon programme).

- Projet Conseil Départemental Jeune, nouvelle thématique : « JE VIS LOCAL »
- Continuer à développer le partenariat « Inter-Centre »
- Projet de création de chantiers jeunes afin d'œuvrer pour le local, rencontrer différents jeunes, développer la citoyenneté et le vivre ensemble et permettre l'accès à diverses activités.

Permanences collèges

L'animateur jeunesse intervient également lors de permanences dans les collèges St-Paul et Pierre Grange.

Les interventions proposées par l'animateur du SIBTAS ont pour but de proposer aux élèves des activités mais également d'encourager et de faciliter l'émergence de projets chez les jeunes.



| | | | | |
|---|--|--|----------|-----|
| SIBTAS <small>SYNDICAT INTERCOMMUNAL BASE TERRITORIALE ET FACTEUR SOCIAL CÉVINS - ESSERTS-BLAY - LA BATHIE SAINT-PAUL - ROGNAIX - TOURS-EN-SAVOIE</small> | Petite Enfance | Enfance | Jeunesse | TAP |
| | Accueil les lundis, jeudis et vendredis de 9h à 12h | | | |
| | Mardis et jeudis de 13h à 16h | Permanence d'inscriptions les mardis de 15h à 18h30 | | |

Sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture
 09 51 16 07 62 / accueil@sibtas.fr
 Vous retrouverez tous les renseignements sur notre site :
www.sibtas.fr





Adressage

Qui n'a pas été contraint à de longues explications au téléphone pour indiquer le chemin à un livreur, ou plus gênant à des services de secours ?



Cette situation ne devrait bientôt plus se présenter, puisque nous avons commencé une campagne d'adressage. Toutes les rues, routes et chemins du village (sur le domaine public) sont en train d'être répertoriés et nommés. Ainsi, chaque habitant pourra bientôt communiquer une adresse claire et exacte à ses interlocuteurs. Les noms sont choisis au sein d'une commission composée d'élus et d'habitants du village, en respectant les

noms de hameaux, ou les points d'intérêt (village forge, église...). Quant à la numérotation, elle obéit à des règles officielles très strictes et s'imposera donc.

Après validation en conseil municipal, le résultat de ce travail sera transmis à une société spécialisée, qui le mettra en forme pour transmission aux services de l'état.

Broyage de bois énergie

DNF-bois-énergie a été contacté pour débarrasser la zone du château. Le 13 décembre un grumier est venu chercher quelques 30m³ de bois, et les a

transportés à St-Thomas afin de compléter une autre quantité d'arbres à broyer. Le broyeur est venu le 14 décembre s'acquitter de cette tâche.



État d'assiette (ou martelage)

Cette année, une fois n'est pas coutume, le martelage s'est déroulé sur 2 jours, les 5 et 10 octobre pour un volume d'environ 1300m³, correspondant aux parcelles 19 et 20.

Le mardi 10 octobre, Eric Pulvin de l'ONF, nous a gracieusement offert une fondue savoyarde.

Nous l'en remercions chaleureusement.

Piste Forestière

Les intempéries de novembre 2016 nous ont obligés à stopper les travaux sur la piste forestière.

Le 2 mai 2017 les engins de l'entreprise Martoïa (Ugine) ont pu remonter. Malgré une météo capricieuse, nous avons pu mener ce chantier à son terme. La première semaine de juin l'entreprise Reverdo a pris le relais afin de placer les renvois d'eau.

Coût HT : 152 878 €

Subventions : 118 580 €



Scolytes et Chablis

Plusieurs parcelles communales ont été ravagées par des rafales de vent et en même temps des scolytes (bostryches) ont envahis notre forêt.

Environ 190m³ ont été abattus, débardés et transportés sur la nouvelle plate-forme bois énergie à Sainte Hélène sur Isère.





Éboulements à La Coutellat

Les fortes précipitations de début janvier ont provoqué des glissements de terrain destructeurs au hameau de La Coutellat.

Dans la nuit du 4 au 5 janvier, ce sont près de 5000 m³ de boue qui ont glissé jusqu'à la maison de Mme Tartarat-Bardet Léa, sise au début de la route de La Combaz. La masse de matériaux a ouvert une brèche et pénétré dans la maison. Heureusement, la propriétaire des lieux n'a pas été blessée, mais sa maison, dont la structure a été sérieusement ébranlée, a dû être partiellement détruite. Le premier niveau a été conservé afin de servir de « rempart » pour préserver la route et les habitations situées plus bas. Les jours suivants, trois foyers ont dû être évacués sur avis de RTM (Restauration des Terrains en Montagne). Cette décision très perturbante n'a pas été prise à la légère, mais le principe de

précaution a primé.

La route de La Combaz a été bloquée pour les véhicules jusqu'au lundi matin, compliquant considérablement la vie des habitants.

Le 22 janvier, un nouvel éboulement a eu lieu dans l'épingle de la DGG menant au chef-lieu, emportant sur plusieurs épisodes, des arbres, des rochers et de la boue. L'ONF mandaté par la commune a travaillé dès le lendemain pour abattre des arbres menaçant la route. Celle-ci est sous la responsabilité du département. Ce sont donc ensuite les services du Conseil Départemental qui ont travaillé à sa sécurisation provisoire.

Dans les deux cas, les fortes pluies ont fragilisé un terrain mal maintenu par des arbres trop vieux et trop élevés. RTM réalise actuellement une étude dont l'objet est de

produire un historique, de dresser un état des risques, et de proposer des mesures et des travaux.

Ces événements sont au minimum très préoccupants et doivent nous inciter à regarder d'un autre œil les terrains dont nous avons la responsabilité en tant que propriétaires. La loi et les assureurs nous rappellent que chacun est responsable de son terrain et de ses arbres. Ainsi, en dehors d'un épisode de catastrophe naturelle – dont la reconnaissance est issue d'une décision des services de l'état – c'est le propriétaire du terrain d'où vient le problème qui est jugé responsable.

Pour l'instant, la commune a demandé le classement de ces événements en catastrophe naturelle et a placé les terrains incriminés sous surveillance.



Mini tornade à la zone de loisirs

Le 10 juillet, en fin de journée, une tempête a non seulement dévasté l'aire de jeux mais a également balayé plusieurs chênes centenaires.

Notre jeune débardeur local a rapidement nettoyé la zone car le samedi suivant se déroulait un mariage à la Aula et l'accès en était interdit.

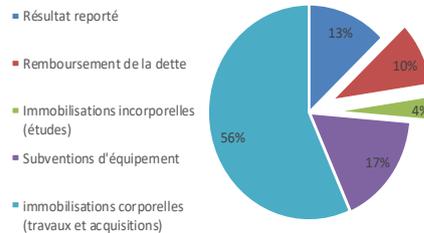
Plusieurs paysagistes ont été contactés pour établir des devis afin de reboiser le site.



BUDGET PRINCIPAL - Exercice 2016 Section Investissement

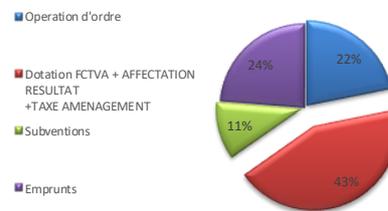
| Dépenses d'investissement | Réalisé | Budget (BP+DM) |
|---|------------------|------------------|
| Résultat reporté | 27679.36 | 27678.36 |
| Remboursement de la dette | 20890.19 | 20900.00 |
| Immobilisations incorporelles (études) | 8032.91 | 19502.00 |
| Subventions d'équipement | 36540.42 | 83379.42 |
| immobilisations corporelles (travaux et acquisitions) | 121724.17 | 389085.11 |
| Total dépenses investissement | 214867.05 | 540544.89 |

Dépenses d' Investissement 2016



| Recettes d'investissement | Réalisé | Budget (BP+DM) |
|---|------------------|------------------|
| Virement section de fonctionnement | | 214756.74 |
| Opération d'ordre | 45929.68 | 45970.00 |
| Dotation FCTVA + Affectat° Résultat +Taxe aménagement | 91440.20 | 91029.15 |
| Subventions | 23276.31 | 138789.00 |
| Emprunts | 50000.00 | 50000.00 |
| Total des recettes investissement | 210646.19 | 540544.89 |

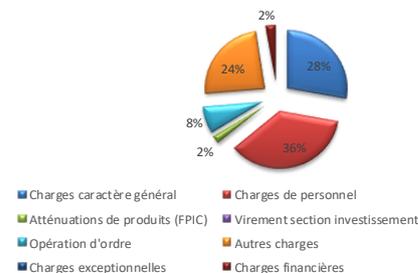
Recettes d'Investissement 2016



BUDGET PRINCIPAL - Exercice 2016 Section fonctionnement

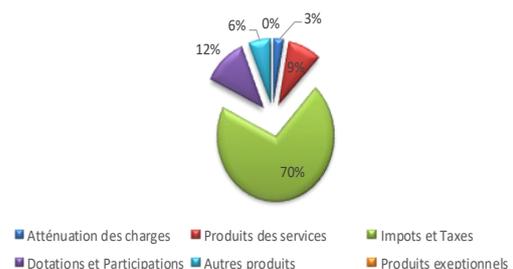
| Dépenses de fonctionnement | Réalisés | Budget (BP+DM) |
|--------------------------------------|------------------|------------------|
| Charges caractère général | 169278.99 | 201283.00 |
| Charges de personnel | 218311.87 | 239750.00 |
| Atténuations de produits (FPIC) | 13420.00 | 13420.00 |
| Virement section investissement | | 214756.74 |
| Opération d'ordre | 45929.68 | 45970.00 |
| Autres charges | 144910.60 | 154398.00 |
| Charges exceptionnelles | | 16956.00 |
| Charges financières | 14810.97 | 14850.00 |
| Total dépenses fonctionnement | 606662.11 | 901383.74 |

Dépenses de Fonctionnement 2016



| Recette de fonctionnement | Réalisés | Budget (BP+DM) |
|--|------------------|------------------|
| Résultat reporté | 233237.74 | 233237.74 |
| Atténuation des charges | 18351.13 | 21856.00 |
| Produits des services | 61006.77 | 56819.00 |
| Impôts et Taxes | 473714.02 | 470713.00 |
| Dotations et Participations | 79471.00 | 80165.00 |
| Autres produits | 40186.09 | 38410.00 |
| Produits exceptionnels | 183.62 | 183.00 |
| Total recette de fonctionnement | 906150.37 | 901383.74 |

Recettes de Fonctionnement 2016



NB LE RESULTAT REPORTE N'EST PAS UNE OPERATION BUDGETAIRE

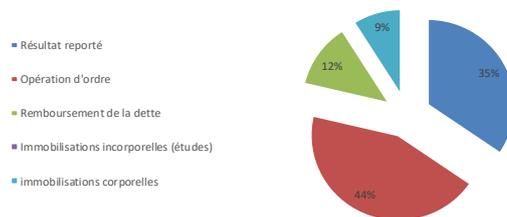


BUDGET annexe EAU - CA Exercice 2016 Section Investissement

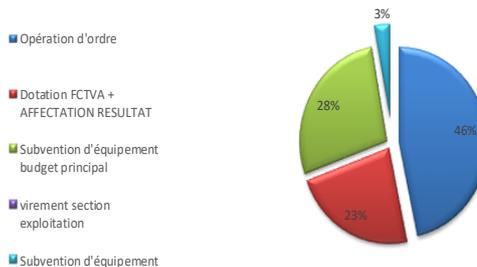
| Dépenses d'investissement | Réalisé | Budget (BP+DM) |
|--|------------------|------------------|
| Résultat reporté | 62262.11 | 62262.11 |
| Opération d'ordre | 79534.06 | 80554.00 |
| Remboursement de la dette | 22265.40 | 22300.00 |
| Immobilisations incorporelles (études) | | 3764.00 |
| immobilisations corporelles | 16194.57 | 55000.00 |
| Total dépense investissement | 180256.14 | 223880.11 |

| Recettes d'investissement | Réalisé | Budget (BP+DM) |
|--|------------------|------------------|
| Opération d'ordre | 61558.93 | 62285.00 |
| Dotations FCTVA + Affectat* Résultat | 30059.33 | 30058.69 |
| Subvention d'équipement budget principal | 36540.42 | |
| virement section exploitation | | 44393.00 |
| Subvention d'équipement | 3764.00 | 87143.42 |
| Total des recettes investissement | 131922.68 | 223880.11 |

Dépenses d' Investissement CA 2016



Recettes d'Investissement CA 2016



BUDGET annexe EAU - CA Exercice 2016 Section exploitation

| Dépenses de fonctionnement | Réalisé | Budget (BP+DM) |
|---|------------------|------------------|
| Charges caractère général | 38936.10 | 52943.00 |
| Atténuation de produit (reversement redevances à Agence de l'Eau) | 14936.00 | 14938.00 |
| Virement section investissement | | 44393.00 |
| Opération d'ordre | 61558.93 | 62285.00 |
| Autres charges | 3162.04 | 4209.00 |
| Charges financières | 15030.90 | 15320.00 |
| Charges exceptionnelles | 36.35 | 100.00 |
| Total dépense fonctionnement | 133660.32 | 194188.00 |

| Recette de fonctionnement | Réalisé | Budget (BP+DM) |
|--|------------------|------------------|
| Opération d'ordre | 79534.06 | 80554.00 |
| Produits des services | 98666.89 | 98636.00 |
| Autres produits | 3106.08 | 998.00 |
| Subvention d'exploitation | 3050.14 | 14000.00 |
| Total recette de fonctionnement | 184357.17 | 194188.00 |

Dépenses d'exploitation CA 2016



Recette d'exploitation CA 2016



NB LE RESULTAT REPORTE N'EST PAS UNE OPERATION BUDGETAIRE



LES ANCIENS COMBATTANTS

LES ANCIENS COMBATTANTS vous présentent à toutes et tous leurs meilleurs vœux de bonne année pour 2018, que chacun et chacune puissent s'épanouir, selon leur désir, dans leur vie de tous les jours.

Notre année 2017 s'est déroulée au rythme des cérémonies habituelles qui attirent autant de Blaycherrains fidèles au devoir de mémoire en souvenir de nos anciens combattants qui ont laissé leur vie pour que la nôtre soit vécue

dans la paix qui malheureusement ne se déroule pas toujours comme on voudrait avec ce monde de fous qui circulent dans notre beau pays. Mais notre force c'est de rester unis.

Comme chaque année, notre journée détente avec nos amis de St Paul sur Isère et Rognaix s'est déroulée dans la plus grande convivialité avec toujours la promesse de tous se revoir l'année prochaine.

Le Président, Jacques Martinant & ses compagnons



Cérémonie du Souvenir du Combattier le 31 août 2017



Les participants de la journée détente au Château le 29 juin 2017



LE COMITE DES FETES

Il fait froid ? La belle affaire
La St Sébastien va vous plaire
Du vin chaud, des crozets, pour passer une bonne soirée
Tous à la Aula, sans tarder.



L'équipe des Crozets 2017

A Pâques, mieux que la pétanque, on a le Coinchon,
Les amendes sont la tradition
Parle à l'envers ou en patois
Avant d'atteindre le dé en bois
Lance ta branche de houx et viens boire un coup.



L'équipe de Coinchon 2017



Une fois par mois, on va à Cinéblay
Les films choisis sont toujours appréciés,
Petite nouveauté, la sortie au marché de Turin,
Qu'on te proposera avant le mois de juin

La Saint Jean 2017



Pour fêter l'été, à la ST Jean
Quoi de mieux qu'un repas dansant ?
La sangria, la musique, la polenta,
C'est quand même plus sympa,
Que rester tout seul chez toi.

« Alors, tenté ?

Sans hésiter, viens nous rejoindre au Comité ! »





L'A.P.E

Qui sommes nous ?

L'APE (Association des Parents d'Elèves) regroupe des parents bénévoles pour les enfants scolarisés à Rognaix, St Paul sur Isère et Esserts-Blay.

Le bureau est élu au début de chaque année scolaire.

Il se compose de :

Président :
PERRIER Pierre Yves
Vice Présidente :
BERKANE Claire
Trésorière :
DESBRINI Karine
Trésorière adjointe :
BLANC Jenny
Secrétaire :
VARET Ingrid
Secrétaire adjointe :
DUCOGNON Aurélie

Que faisons nous ?

Nous organisons chaque année des ventes et des manifestations festives dont les recettes permettent de financer les activités pédagogiques de nos enfants (patin à glace, piscine, cinéma, spectacle, ski, classe découverte, spectacle de Noël, avec visite du Père Noël et distribution d'un goûter, sortie de fin d'année). Ainsi que l'achat de matériels divers servant aux classes (dictionnaires pour les CM2, vélos pour les maternelles...). Nous participons également au Téléthon le 9 Décembre 2017.

Nos principales actions et opérations pour permettre le financement de tout ceci :

-Vide grenier le dimanche 22 Octobre au château La Aula à Esserts-Blay, avec buvette, crêpes et balade à poneys.

-Marché de Noël le dimanche 3 Décembre à la salle des fêtes de Rognaix, vente de décorations confectionnées par les parents, visite du Père Noël et ateliers pour les enfants, vente de mugs bonhommes de neige personnalisés à récupérer au marché de Noël.

Présence de la photographe Marjorie Pruvost, pour des photos souvenirs de Noël.
Promenade en calèche.
Réservation Choucroute et paëlla à récupérer lors du marché de Noël.
Vente de chocolats REAUTE, à récupérer lors du marché de Noël.

En 2018, Dates à retenir.....

Samedi 10 Mars :
Soirée dansante-château d'Esserts-Blay

Samedi 19 Mai :
Concours de pétanque-St Paul sur Isère

Dimanche 10 Juin :
Kermesse à Rognaix,

En 2018, Evénements à venir.....

-Vente de pains cuits au four à bois,
-Vente de cartons de Pâques,
-Vente de plants.



Contacts:

ape.rognaix@outlook.fr
www.facebook.com/APE.Rognaix

« L'APE tient à remercier :
Les municipalités d'Esserts-Blay, St Paul sur Isère et de Rognaix,
l'équipe enseignante, les parents d'élèves, les parents bénévoles et les participants ainsi que nos partenaires. »



LE C.M.J

Le conseil municipal a eu l'idée de créer une commission jeunesse début septembre 2015. Le but étant d'initier les jeunes à la vie politique locale, à la citoyenneté en considérant leurs idées, leurs besoins et soutenir leurs projets pour améliorer leur quotidien dans la commune.

Lors de la 1^{ère} réunion, une douzaine de jeunes ont répondu présents. Seulement 6 ont souhaité continuer à s'investir et à devenir officiellement membre de la commission jeunesse.

Voici les noms des 6 jeunes membres :

Jean et Louise COLLOMBIER, Marie LANU, Marion POLTRON, Emilie PEUDON et Maël THEVENON-VIGIER.



Les objectifs généraux de la commission :

-Rassembler, échanger, communiquer et partager.

-Renforcer la place des jeunes dans la société en étant leur porte-parole et en traduisant leurs besoins.

-Cette instance de démocratie participative à l'ambition de devenir un outil d'aide à la décision en matière de la vie des jeunes sur la commune.

Etre meneur de projets et d'animations communales et intercommunales dédiés aux 3- 17 ans.

Projets déjà réalisés

Après avoir créé leur logo et mis en place une charte afin de travailler tous dans le même sens, chaque jeune a fait part des projets qu'il souhaiterait apporter sur la commune. De nombreuses idées ont vu le jour mais seules certaines ont été retenues en fonction de leur pertinence :

Un terrain de pétanque a été créé près du château.

La commission a présenté un diaporama au conseil municipal pour leur faire part de leur projet. Après validation des élus, ils ont fait

faire des devis et tracés des plans.

Le terrain de pétanque a pu être inauguré en Juin 2016.

Un après-midi jeux de société pour les enfants suivi d'une boom pour les ados

Afin de rassembler la jeunesse des communes d'Esserts-Blay, St Paul et Rognaix une journée d'animations a été organisée le 8 Avril 2017 à la Aula. Une intervenante a animé un après-midi jeux de société déguisé pour les enfants de primaire suivi d'un goûter partagé.

Dans la soirée les jeunes ont troqué leurs déguisements pour revêtir leur tenue de soirée sur le thème « Chic en étant choc » afin d'accueillir les plus grands pour une boom animée par un DJ Johan. Après un repas partagé, chacun a pu se déhancher sur la piste de danse et participer à des jeux d'ambiance.

Les jeunes de la commission ont été très fatigués à la suite de cette longue journée mais tous étaient heureux du résultat.

Projets à venir

-Installation d'un filet derrière le terrain de basket afin d'arrêter les ballons.

-Rénovation du petit chalet près du terrain de basket.

-Après-midi jeux de société le 3 Février 2018 pour les enfants de primaire

-Boom en début d'été 2018 pour les collégiens et les lycéens.

Avis à la jeune population

Notre équipe ne manque pas d'ambition et de dynamisme. On se retrouve généralement une fois par mois autour d'un petit encas pour faire avancer nos projets. Si d'autres Blaycherains (de 11 à 17 ans) de la commune souhaitent se joindre à nous afin d'apporter un regard neuf, ils seront les bienvenus.

Il vous suffit d'envoyer un mail à Valérie LANU à cmj@sibtas.fr afin de vous faire connaître.





Sapeurs Pompiers de Basse Tarentaise

Je m'associe à l'ensemble des sapeurs pompiers de Basse Tarentaise pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2018 et vous remercier de votre accueil lors de notre passage pour le calendrier.

2017 a été une année de concertation constructive avec le bassin opérationnel et le centre de secours principal d'Albertville.

Après une période de réflexion et de travail, un projet d'évolution du centre a été soumis à l'encadrement du Bassin Opérationnel.

Cela a abouti à :

*la mise en place d'un Terminal informatique ARTEMIS au centre,

*une avancée dans l'équipement opérationnel,

*l'obtention d'un secteur de 2^{ème} appel sur le Bassin Opérationnel, ce qui permet d'obtenir une visibilité de Basse Tarentaise au CODIS 73,

*la possibilité de prendre part aux Groupes Fonctionnels Opérationnels (GFO),

*la prise en compte pour les interventions en journée de 7 heures à 19 heures du lundi au vendredi du personnel de Basse Tarentaise qui est disponible sur le Centre de Secours Principal d'Albertville,

*le changement du camion incendie (CCR)

Toutes mes félicitations aux pompiers qui ont validé leurs stages de formation, avancement au grade, formations secours/incendie et formations secours routier. Ces stages ont été effectués en plus de la formation obligatoire annuelle qui leur assure un maintien et un perfectionnement des compétences de chacun.

Le Centre Incendie et de Secours de Basse Tarentaise a un effectif de 20 sapeurs pompiers volontaires, une section de JSP (Jeunes Sapeurs Pompiers) du collège de St Paul sur Isère.

En 2017 une demande de recrutement a été retenue et un JSP 4 du collège de St Paul,

après avoir validé le brevet JSP, a intégré le Centre.

Un recrutement permanent est le garant du bon fonctionnement du service pompier et de sa pérennité.

Quels que soient votre activité, le temps libre dont vous disposez, vous avez entre 17 et 55 ans, femme ou homme, vous êtes susceptible de pouvoir nous rejoindre.

Le pompier volontaire n'est ni un sur-homme, ni un super athlète, ni un robocop. C'est une femme ou un homme ordinaire qui avec ses collègues va faire des choses extraordinaires.

N'hésitez pas à prendre des renseignements sur notre site :

www.spbt.fr,

Posez vos questions sur notre adresse mail à : cis.bassetarentaise@outlook.fr, ou auprès du secrétariat du centre de secours d'Albertville.

Ltn Eric DUQUESNOY

**250 000 sapeurs pompiers en France,
80 % de volontaires,
pourquoi pas vous ?**





LES J.S.P

Sur les traces de leurs aînés ...

Comme les autres années, ce 11 novembre 2017 a vu les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) de Basse-Tarentaise assister toujours plus nombreux aux commémorations de l'armistice marquant la fin de la Première Guerre Mondiale. L'occasion pour eux de se faire connaître auprès de la population venue en nombre.

Ils ont pu notamment dialoguer avec les villageois et leur présenter leur passion.

Tous ces Jeunes Sapeurs-Pompiers appartiennent en effet à l'Association des JSP de Basse-Tarentaise dont les objectifs sont les suivants :

- * Promouvoir et développer le sens civique et l'esprit de dévouement,
- * Assurer une formation pratique et théorique enrichissante sur le plan personnel,
- * Promouvoir la pratique variée et intensive des sports individuels et collectifs,
- * Préparer les JSP au brevet national de JSP (cours théoriques, maniement pratique et activités sportives),
- * Pour les JSP qui le souhaitent, faciliter leur recrutement comme Sapeurs-Pompiers volontaires ou professionnels une fois la formation acquise.

L'association a été créée pendant l'été 2013, sous l'impulsion de Daniel Schreyer, pompier volontaire au Centre de Première Intervention (CPI) de Basse-Tarentaise et responsable de projet au collège Saint-Paul à Saint-Paul-sur-lsère.

Comme **Emilie PEUDON, Theana RIZOS, Marie et Kantin LANU, Jean COLOMBIER et Ian RUSSO**, soixante JSP font partie de cette association dont une grande partie est issue des communes relevant du Centre de première intervention de Basse-Tarentaise.

Ils forment quatre promotions JSP scolarisées en classe de cinquième, quatrième et troisième au collège Saint-Paul et en seconde dans les lycées du secteur.

Afin de faciliter la formation de ces jeunes recrues, un partenariat dynamique a été créé entre l'association des JSP, le collège Saint-Paul et le lycée Jeanne d'Arc.

Ce fonctionnement innovant permet d'intégrer les cours spécifiques au métier de pompiers durant la semaine scolaire : l'élève passe ainsi tout naturellement d'un cours de mathématiques à un cours de secourisme ou à une manœuvre...

Ils sont dans des classes à option JSP et bénéficient chaque semaine de trois heures de cours pompiers et de deux heures de sport supplémentaires.

Les manœuvres se déroulent en général l'après-midi. Le collège prend alors l'allure d'une véritable caserne accueillant, dans sa cour, un fourgon incendie : l'occasion pour les jeunes recrues de s'habituer au matériel opérationnel ...

Plusieurs pompiers volontaires de la caserne de Basse-Tarentaise viennent à cette occasion prêter main forte pour l'encadrement des jeunes, intervention fort appréciée par ces derniers.

Le collège a proposé en lien avec l'association, cette année une classe pré-JSP de 6^o destinée à découvrir, voire se préparer à devenir JSP en 5^o.

Cette option est très profitable à ceux qui l'ont choisie, eu égard à leurs résultats scolaires et sportifs. Cette année le premier Sapeur-Pompier Volontaire d'Esserts-Blay, issu de cette formation, **Steevy ANDRE** a rejoint le centre de premier secours de La Bâthie.

Daniel Schreyer.
Président de l'association.

« sens civique et esprit de dévouement »





RELAIS-LOISIRS

Déjà 15 ans d'existence pour notre association ! Celle-ci a permis à un grand nombre de Blaychérains et autres de participer à différents ateliers.

Depuis 2002 des ateliers ont cessé, d'autres apparaissent comme celui de la mosaïque depuis septembre.

Petit tour de ces différentes manifestations :

Peinture sur porcelaine : cette année ce sont 14 personnes inscrites pour les 2 stages de douze séances au printemps et à l'automne.

Petites mains: lieu de rencontre amicale pour des loisirs créatifs le mercredi après midi. Deux stages d'aquarelle ont aussi été proposés avec succès.

Peinture acrylique: dans une ambiance conviviale, une douzaine de personnes ont réalisé des tableaux le jeudi (2 fois 5 après midi).

Marche : toujours autant de monde pour se balader le mardi après midi autour du village ou dans les communes voisines. Deux randonnées à la journée ont pu avoir lieu grâce au beau temps : raquettes à Pré Vachin et les 100 virages sur UGINE. La traditionnelle marche au clair de lune en raquettes a toujours autant de succès et c'est dans une ambiance joyeuse que nous avons dégusté la soupe de bûcheron chez Annie et Paulo à la Traversette.

Fleurs : deux après midi ont été consacrées à la réalisation de 2 compositions florales pour Pâques et Noël.



LES INFOS COMMUNALES

Mosaïque: première expérience pour une dizaine de personnes pour réaliser miroirs, plateaux ou sous-plat en mosaïque. Tous les participants sont ravis.

Chant : 15 ans aussi pour ces soirées sympathiques le premier vendredi du mois. Autour d'un bon feu, de bons gâteaux et du vin chaud nous chantons un répertoire varié.

Pétanque : de plus en plus de monde se retrouve au terrain de boules du château le samedi après midi pour jouer et passer un agréable moment. Une soirée barbecue a été organisée au mois de juin : à refaire de l'avis des nombreux participants !

Entretien des chemins: ce printemps nous avons remis en état le chemin de la «trappe à l'ours» avec l'aide des chasseurs. Nous effectuons quelques corvées pour entretenir les chemins autour du village afin que chacun puisse s'y promener.

Nous remercions l'association du patrimoine d'Esserts-Blay pour l'octroi d'une subvention en faveur de l'atelier entretien des chemins.

Cette année nous participons encore au Téléthon.

Nous rappelons que toutes les infos de l'association sont disponibles sur le site de la commune et vous pouvez aussi vous procurer en mairie des flyers d'information concernant les différents ateliers et leurs responsables.



LA BIBLIOTHEQUE

Venez découvrir ou redécouvrir la bibliothèque au dessus de la mairie....

De nombreux livres vous attendent : romans policiers, romans de terroir, romans d'auteurs savoyards, le magnifique livre « 1000 ans d'histoires de la Savoie », des nouveautés chaque trimestre, un troc revues et magazines.



« Lire c'est rêver les yeux ouverts »

Les plus petits ont un coin bien à eux avec livres sonores, livres animés, des documentaires pour les plus grands, des BD et CD...

L'adhésion est gratuite.
Chaque vendredi « Biblio-Thé » : un moment d'échange et de convivialité.

Horaires d'ouverture :
Lundi et vendredi de 17h à 19h.





Les Guinguettes au fil du temps

C'est le 19 novembre que les Anciens du village ont partagé le traditionnel repas au château

Comme tous les ans, le CCAS de la commune a organisé un repas convivial pour les Blaycherains à partir de 68 ans.

Nos aînés sont arrivés dès 11h30 à la salle de la Aula, qui avait cette année des airs de "guinguette", pour se réchauffer autour d'un kir offert par Gil Traiteur.

Après avoir honoré nos doyens - Mme Alice Rey et M. Roland Avrillier - fut servi un déjeuner gastronomique, animé par trois musiciens-chanteurs savoyards.

Les quatre-vingt convives ont ensuite "guinché" tout à leur aise jusqu'à 18h00.

Trente paniers de Noël ont été préparés pour ceux et celles, dont la santé n'a pas permis de se joindre à leurs "conscrits".





ETAT CIVIL 2017

NAISSANCES :

DELEGLISE Cassian : Le 10 janvier
 KARATAS Zakeriya : Le 20 mars
 AVRILLIER Marion : Le 15 novembre
 BONIN Lino : Le 22 novembre
 NESME Louise : Le 2 décembre

MARIAGES :

CAILLET Maryline & SNIDARD Yvon : Le 27 mai
 FRISON Stéphanie & DUNOYE Rémi : Le 15 juillet
 LOISELEUX Alicia & MASCLEF Christopher : Le 22 juillet
 ANDRE Frédéric & JACQUET Elisa : Le 12 août



DECES :

COLOMB Bernard : Le 4 janvier
 TESSIER Jacqueline : Le 14 janvier
 LATHURAZ Hélène : Le 24 janvier
 BERTOCCHI Romano : Le 7 mars
 MOLLIEUX Claude : Le 6 avril
 PERNET-POIL-CHEVRIER Yvonne : Le 25 avril
 BLANC Gabrielle : Le 20 juin
 TARTARAT-BARDET Henri : Le 7 juillet
 AREND Suzalle : Le 27 juillet
 ZANNIN Antonia : Le 5 août
 GAUDICHON Gustave : Le 11 octobre
 COLOMBIER Jean : Le 29 octobre
 BOUCHEZ Blandine : Le 1er novembre
 RUFFIER Denise : Le 1er novembre
 RICHIERO Mario : Le 12 décembre
 GACON Jean : Le 27 décembre



LES AUTORISATIONS D'URBANISME 2017

3 Permis de construire
 2 Permis de Démolir
 14 Déclarations préalables de travaux



PACS-Pacte civil de solidarité

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs peuvent depuis le 1^{er} novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- *soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) ;
- *soit à un notaire.

Le pacte civil de solidarité (Pacs) est un contrat. Il est conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Pour la déclaration conjointe d'enregistrement du Pacs, les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble à l'officier d'état civil de la mairie où ils déposent leur Pacs.

Vous trouverez sur www.service-public.fr, tous les éléments et informations nécessaires à la demande de PACS.

Nous vous informons que le dépôt du dossier de PACS se fait uniquement sur rendez-vous auprès de l'officier de l'état civil de la mairie .



JDC-Journée Défense et Citoyenneté

Vous allez avoir 16 ans ?

Pensez à vous faire recenser pour la JDC ou Journée de Défense et Citoyenneté sur le site www.MAJDC.fr.

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



J'ai entre 16 et 25 ans Je m'inscris en quelques clics Je m'informe de A à Z

RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR

LE SAVIEZ-VOUS ?

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

- Votre certificat est obligatoire pour passer :
- vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
 - vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

ou pour :

- vous engager dans l'armée.

Grâce à MAJDC.FR vous pouvez

- découvrir ce qu'est la JDC ;
- poser toutes vos questions ;
- télécharger votre convocation ;
- changer la date de votre JDC ;
- demandeur une exemption ;
- être guidé jusqu'au site de convocation ;
- télécharger votre attestation à l'issue de la JDC.



Les espaces aquatiques et de remise en forme



La Piscine Atlantis à UGINE

Horaires d'ouverture hors vacances

- * lundi et vendredi de 11h30 à 13h30 et de 17h à 21h
- * mardi et jeudi de 11h30 à 13h30 et de 17h à 19h 30
- * mercredi de 15h à 19h
- * samedi et dimanche de 14h à 19h

Horaires d'ouverture durant les vacances

- * lundi de 10h à 21h
- * mardi de 11h30 à 19h30
- * mercredi de 12h à 19h30
- * jeudi de 10h à 19h30
- * vendredi de 11h30 à 21h
- * samedi et dimanche de 14h à 19h

Les activités

- Aquagym
- Aquabike
- Aquacardio
- Aquamixte
- Cours collectifs enfants et adultes
- Aquaphobie



Contact
 Tél. 04 79 89 00 89
 atlantis@arlyserè.fr

Le centre de remise en forme à UGINE

Ce complexe met à votre disposition une salle de musculation et de fitness ; un espace balnéothérapie avec sauna, hammam et jacuzzis et 3 terrains de squash.

Horaires d'ouverture hors vacances

- * lundi jeudi et vendredi de 9h à 21h
- * mardi de 11h30 à 21h
- * mercredi de 9h à 20h
- * samedi de 10h à 19h
- * dimanche de 14h à 19h

Horaires d'ouverture durant les vacances

- * lundi jeudi et vendredi de 9h à 21h
- * mardi de 11h30 à 21h
- * mercredi de 9h à 20h
- * samedi de 14h à 19h
- * dimanche de 14h à 19h



La piscine de Gilly-sur-Isère

Horaires d'ouverture hors vacances

- *lundi de 17h à 19h30
- *mardi et jeudi de 11h30 à 13h30 et de 17h à 21h
- *mercredi de 12h à 20h
- *vendredi de 17h à 19h
- *samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h
- *dimanche de 9h à 12h30

Horaires d'ouverture durant les vacances

- *lundi de 14h à 19h
- *mardi et jeudi de 12h à 21h
- *mercredi de 12h à 20h
- *vendredi de 12h à 19h
- *samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h
- *dimanche de 9h à 12h30

Activités

- Aquagym
- Cours collectifs enfants
- Location Aquabike (pendant les vacances scolaires)



Contact
 Tél. 04 79 37 81 50
 piscine.gilly@arlyserè.fr

En période estivaleDécouvrez aussi :

La piscine de Frontenex avec ses 2 bassins de plein air chauffés et 1 pataugeoire.

&

La piscine de Beaufort avec 3 bassins de plein air chauffés et 1 toboggan, 2 bassins de plein air chauffés et 1 pataugeoire.



LA HALLE OLYMPIQUE



La patinoire

Horaires d'ouverture hors vacances

- *mercredi et samedi de 14h à 17h
- *vendredi de 20h30 à 22h30
- *samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h
- *dimanche de 9h à 11h30 et de 14h à 17h

Horaires d'ouverture durant les vacances

- *lundi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche de 14h à 17h30
- *mardi et jeudi de 9h30 à 11h30 et de 14h à 17h30



Le mur d'esclade

Horaires d'ouverture hors vacances

- *lundi, jeudi et samedi de 14h à 17h
- *mardi de 17h à 21h
- *vendredi de 20h30 à 22h30
- *dimanche de 9h30 à 11h30 et de 14h à 17h

Horaires d'ouverture durant les vacances

- *Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h30
- *samedi de 14h à 17h
- *dimanche de 9h30 à 11h30 et de 14h à 17h





LE BRÛLAGE A L'AIR LIBRE



LES INFOS NATIONALES

Le brûlage à l'air libre est interdit...

Sources d'émissions de polluants (particules, dioxines, benzène...), le brûlage à l'air libre a des effets sanitaires et environnementaux importants.

Le saviez-vous ?

En France, la mauvaise qualité de l'air...

- cause 42 000 décès prématurés par an,
- réduit de 5 à 7 mois l'espérance de vie,
- est à l'origine de maladies ou d'insuffisances respiratoires.

> Pourquoi cette interdiction ?

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants dont les particules mais aussi des composés cancérigènes comme les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et le benzène.

> Quels sont les déchets concernés par cette situation ?

Ce sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes...

> Qui doit respecter cette interdiction

Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts est concernée.

En cas de non-respect, une contravention de **450 euros** peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal)

Quelques chiffres...



Brûler 50 kg de végétaux émet autant de poussières que ...*

... 5 900 km parcourus par une voiture diesel récente (18 400 km pour une essence)

... 3 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul



... 70 à 920 trajets en moyenne pour rejoindre la déchèterie située à 20 km

*Source : Air Rhône-Alpes - 2012

En région Rhône-Alpes, près de 18 % de la population du territoire est exposée à des concentrations de poussières supérieures aux valeurs réglementaires destinées à préserver la santé humaine.

Contrairement à une idée reçue, l'apport en déchèterie est en effet préférable à une combustion à l'air libre pour la qualité de l'air.

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Rhône-Alpes
Service Ressources Energie Milieux et Prévention des Pollutions, Unité Air Energie
69453 (premier étage)
Tél. 04 26 28 60 00

Crédit photos : Chambéry métropole, Colin Laurent pour Chambéry métropole

... Des solutions plus respectueuses de la santé et de l'environnement existent pour vos déchets verts

Les activités de jardinage (taille des haies, élagage, nettoyage des massifs, tonte) génèrent d'importantes quantités de déchets végétaux. Ces déchets peuvent trouver bien des emplois au jardin.

Quelques exemples d'alternatives :



Le compostage individuel

Les déchets organiques peuvent être compostés : déchets de jardin, déchets de tontes, déchets alimentaires...

Certaines communes mettent des composteurs individuels à disposition de leurs administrés ou proposent des aides à l'achat d'un composteur.

Le broyage des végétaux

Le broyage de végétaux peut servir de paillage des parterres empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité du sol. Il peut également fournir un apport carboné dans un composteur en complément d'autres végétaux.

Certaines collectivités proposent des locations de broyeur ou des prestations de broyage à domicile. Des aires de broyage peuvent être aménagées par la collectivité.

La collecte au porte à porte

Certaines collectivités organisent des collectes de déchets verts.

La collecte en déchèterie

Vous pouvez déposer les déchets verts dans la déchèterie la plus proche. Ils seront valorisés dans des conditions respectueuses de l'environnement.

La région Rhône-Alpes dispose d'un parc particulièrement fourni avec 445 installations à la disposition du public harmonieusement réparties sur la région.



INFOS UTILES

Déchèteries de Gilly-sur-Isère, La Bathie et Ugine :

- **Été** du lundi au samedi* : 8h-12h30 / 13h30-18h
dimanche : 9h-13h
- **Hiver** du lundi au samedi : 9h-12h30 / 14h-17h - dimanche : 9h-12h

Les déchèteries sont fermées tous les jours fériés

* à Gilly-sur-Isère (été) : journée continue le samedi 8h-18h

Adresses :

Déchèterie de Gilly-sur-Isère
147 route du grand Arc, ZA de Terre-Neuve
Tél. 04 79 37 03 87

Déchèterie de La Bathie - ZAC des Arolles
Tél. 04 79 38 21 52

Déchèterie d'Ugine - ZI des Bavelins
Tél. 04 79 37 25 07





Relevez le défi de faire encore plus d'économies d'énergie



Un défi pour les économies d'énergie, pour agir ensemble

Pour sa 9ème édition en Savoie, les participants à Familles à Énergie Positive ont continué à démontrer qu'il est possible d'agir de façon concrète, mesurable, massive et conviviale pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le principe est simple :

Des équipes se regroupent pour représenter leur village, leur quartier ou leur entreprise avec l'objectif d'économiser le plus d'énergie possible sur les consommations à la maison : chauffage , eau chaude, équipement domestique et sur ses déplacements.

Chaque équipe fait le pari d'atteindre 8% d'économies d'énergie - protocole de Kyoto oblige ! - par rapport à l'hiver précédant le défi. Ce dernier se base sur le progrès global des comportements des concurrents : peu importe d'où on part, l'essentiel est de progresser ensemble !

Et ça marche !

Le bilan des éditions précédentes a été convaincant : en moyenne les participants ont économisé **200€** sur leur facture d'énergie !

Et la moyenne des économies est de 12 à 15%, bien au-delà de l'objectif fixé. Et uniquement par des éco-gestes !

Alors tenté(e) ?

Contactez l' ASDER au 04.79.85.88.50 ou faep@asder.asso.fr

Diffé organisé en Savoie par www.asder.asso.fr

www.familles-a-energie-positive.fr

04 79 85 88 50
faep@asder.asso.fr

A DEPOSER DANS LA BOITE AUX LETTRES DE LA MAIRIE

Date limite de participation : 30 avril 2018

Nom Proposé :

Par : N° de téléphone :/...../...../...../.....

Infos PRATIQUES

VOTRE MAIRIE

☎ 04 79 31 00 75
@ mairie.essertsblay@orange.fr
www.esserts-blay.fr
Lundi, mardi et vendredi 15h-18h,
Jeudi 10h-12h.

Permanences du maire :
Sur rendez-vous uniquement.

Retrouvez toutes les informations sur www.esserts-blay.fr



CHARPENTE
COUVERTURE
ZINGUERIE
BARDAGE



SAS **Jean-Paul TRAVERSIER**

Tél. 04 79 31 03 03
Fax : 04 79 89 65 58
www.charpente-traversier.fr

Neuf - Rénovation

Roland GAUDIN : 06 18 64 24 71
Saint-Thomas - 73540 ESSERTS-BLAY
Mail : traversierjp@laposte.net

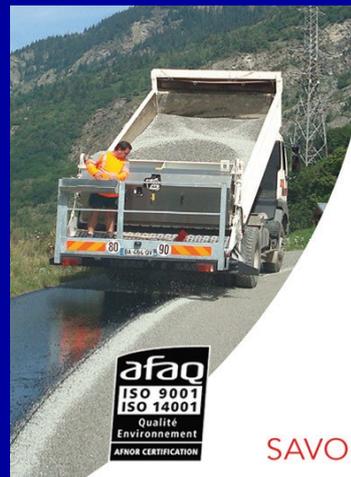


CABOT CANALS
PIERRES NATURELLES

Z.I. • Sortie 32B • Route de l'Industrie
73540 LA BATHIE • FRANCE

Tél. 04 79 37 16 04 • Fax. 04 79 37 34 69

www.cabotcanals.com • contact@cabotcanals.com



EIFFAGE
ROUTE

TOUS TRAVAUX D'ENROBÉS
VRD, PUBLICS ET PRIVÉS

Agence de Gilly-sur-Isère
227, rte des Peupliers
73200 ALBERTVILLE
Tél. 04 79 32 12 64

www.travauxpublics.eiffage.com

SAVOIR FAIRE LA DIFFÉRENCE

Martoa TP S.A.S
Travaux Publics
B.P 37 73401 UGINE CEDEX
Tel : 04 79 37 38 13 Fax : 04 79 37 36 95
E-MAIL : martoia@martoia.fr

Gil Traiteur
HERVÉ LAFERTE



MARIAGES
BAPTÊMES
COMMUNIONS
COKTAILS
TOUTES RÉCEPTIONS

Particuliers et Professionnels

653, route des Chênes
Z.A de Terre Neuve

73200 GILLY-sur-ISÈRE

Tél : 04 79 32 35 28

Fax : 04 79 32 42 04 giltraiteur@wanadoo.fr

SUPER U

Les nouveaux commerçants
73540 La Bathie TEL 04 79 31 06 20



L'Aurenath

Restaurant

Menus & carte pour particuliers et entreprises.
Restauration uniquement le midi.

Brasserie

Bar



Ouvert de
5h30 à 20h30.
Tous les jours
sauf le dimanche
et les jours fériés.

La Plaine - 73540 ESSERTS-BLAY - 04 79 38 26 63



Toute l'info sur www.esserts-blay.fr